

LES MAIRIES F.N. DU VAR AU SCANNER

Avec la ville de Toulon, le Var a connu en 1995 une des premières mairies tenues par le Front National, appelées à l'époque "les villes laboratoire". L'expérience a été un désastre financier, politique et social de la gestion de la mairie de Toulon par l'équipe de Le Chevalier...

Depuis le 30 mars 2014, le Var compte 3 mairies tenues par le Front National, sur les 14 mairies d'extrême droite au niveau du pays : Cogolin (Marc-Etienne Lansade), Le Luc en Provence (Philippe De La Grange, puis Patricia Zirilli) et Fréjus (David Rachline).

« Tête haute, mains propres » était le slogan du FN dans les années 90... aujourd'hui leur leitmotiv est de clamer qu'ils sont les "candidats anti système", que le FN n'est plus le parti raciste qu'il était, qu'il a changé...

La réalité démontre qu'ils n'ont toujours pas les mains propres, et surtout qu'ils sont les premiers à se servir du système lorsqu'ils en ont la possibilité. La réalité montre aussi qu'ils ont toujours la tête haute... fiers de ne pas être ce qu'ils prétendent, en étant réellement ce qu'ils disent ne plus être...

Les faits, et, presque rien que des faits démontrent que le Front National, loin d'être un "parti nouveau" reste un parti raciste, un parti d'extrême-droite, qui ne défend pas les plus démunis mais les fait payer, ne cherche le pouvoir que pour asseoir son autorité dictatoriale. Il développe sa vision rétrograde et sécuritaire de la société, en bafouant la gestion démocratique de la cité.



«Affront-national» Brignoles, Comité de vigilance Cogolin, Ensemble pour le Luc,
Ensemble-83, FSU 83, Confédération Paysanne 83, LDH Draguignan,
LDH Toulon, Solidaires 83, Visa 83

Contactez la coordination : codexvar@gmail.com

Discrimination et stigmatisation, bref toujours raciste

✓ à Cogolin : une des premières décisions a été de faire supprimer l'auvent de la mosquée, soi disant pour défaut de permis. Le cimetière attenant a été baptisé «chrétien» par le Maire et non simplement communal comme il l'a toujours été.

✓ à Cogolin : le site internet de la ville fait un lien immonde entre l'arrivée de gens du voyage et délinquance en donnant parallèlement dans son "alerte" le numéro de la gendarmerie.

✓ à Cogolin toujours, en tant que Maire, Lansade refuse de marier un couple franco-marocain. Devant l'injonction du Préfet de les marier il diffuse sur le site internet de la ville une vidéo mensongère pour se justifier.

✓ à Cogolin toujours, certains commerçants ont été évincés du marché suite à un changement de règlement intérieur modifié en douce. Comme par hasard, ce sont les commerçants les moins "provençaux" qui pâtissent de ce changement, le maire ayant décidé de mettre en place la "préférence cogolinoise", formulation sémantique tirée de la "préférence nationale" qui cache le racisme qui en découle tout en organisant des apéritifs « saucisson - pinard » typiquement provençaux.., sur la place de la mairie.

✓ à Cogolin : la "préférence cogolinoise" pousse la mairie à faire pression sur une association pour qu'elle supprime les danses orientales prévues à la fête du Coq 2014.

✓ toujours au nom de la "préférence cogolinoise" l'adjointe déléguée au affaires sociale a déclaré dans le

magazine municipal, vouloir mettre en place "*une politique sociale qui intègre la préférence nationale et surtout la préférence cogolinoise, plus particulièrement en matière de logements sociaux, pour lesquels il y a beaucoup de demandes*".

✓ dans un questionnaire envoyé par le CCAS de Cogolin aux locataires des HLM, posait des questions indiscrettes sur les revenus des foyers, mais aussi sur d'éventuelles origines "extra-européennes" des habitants.

✓ pour la 1ère adjointe au maire de Fréjus, ce sont les cours d'enseignement de la langue arabe à l'école qui sont responsables des problèmes de la société...

✓ à Fréjus, comme à Cogolin, on a exclu des exposants du marché, jugés "pas assez provençaux", par un artifice administratif contraignant

✓ la mairie de Fréjus a distribué dans les écoles un questionnaire adressé aux enfants, pour en savoir plus sur leur vie privée : s'ils vivaient avec "papa ou maman" ou d'autres personnes, ou s'ils partaient en vacances en France ou à l'étranger...

✓ au sujet de la mosquée de Fréjus, Rachline avait prévu lors de sa campagne un référendum, qu'il a abandonné suite à la validation du permis de construire. Sous pression par son électorat, il revient sur sa décision, publie un arrêté d'interdiction de la construction, cassé par le Tribunal administratif de Toulon en décembre 2014.

Autoritarisme, anti démocratie

✓ à Cogolin, la mairie, dans un article de presse municipale menace un club de "foot salle" de ne plus lui verser de subvention s'il continue à répandre des "rumeurs" sur les relations entre le club et la mairie...

✓ le maire de Cogolin s'est permis de "convoquer" les directeurs et directrices d'écoles à le rencontrer individuellement dans son bureau (il n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les personnels de l'Éducation Nationale). Sur des situation de "harcèlement" il demande aux directeurs et directrices de lui rendre des comptes et organise des réunions entre parents, enseignants et police municipale.

✓ concernant les écoles de Cogolin, les élus de la mairie ont fait des pressions pour modifier les règlements intérieurs. Ils voulaient ainsi interdire le port du voile pour les mères d'élèves qui accompagnent les enfants dans des sorties extrascolaires. La Mairie envoie aussi des mails aux directeurs pour les inciter à faire de la publicité pour une réunion en faveur des chrétiens d'orient organisée par une association proche de l'extrême droite.

✓ à Cogolin toujours, des pressions visent l'association « Place Publique » que des employés municipaux et un adjoint, soutenus par la mairie, veulent poursuivre en justice pour « diffamation » parce qu'elle avait dénoncé un certain clientélisme et certains choix de la mairie. Toutes ces pressions et chantages visent à faire taire les voix discordantes et à faire courber l'échine à quiconque voudrait s'opposer à cette politique discriminatoire.

✓ à Fréjus, le dimanche 9 novembre 2014, le maire s'oppose à la présence sur le marché d'un stand du Front de Gauche qui organise une "votation citoyenne" avec verbalisation par la police municipale.

✓ toujours à Fréjus, en mars 2015, alors que le Front de Gauche avait réservé selon la procédure habituelle une salle dans le cadre de la campagne des élections départementales, la mairie n'a pas daigné venir ouvrir la salle, empêchant la réunion de se tenir.

✓ en août 2014, une nouvelle charte des conseils de quartier de Fréjus a été rédigée : les membres des 11 conseils de quartiers sont désormais nommés sur proposition du maire, tout comme les présidents de ces conseils sont nommés directement par le maire. Tout le monde pourra s'exprimer, si le président l'autorise... (sic !)

✓ la Ligue des Droits de l'Homme de Fréjus ne peut plus avoir accès au local de la maison des associations, la mairie n'ayant toujours pas renouvelé la convention...

✓ en septembre 2015, l'ASTI et le centre social Les Tournesols ont été empêchés de participer au forum des associations de la ville de Fréjus. David Rachline explique cette décision par la soi disant "politisation" de ces associations, véritable leitmotiv de l'extrême-droite pour s'octroyer le droit de trier les bonnes et les mauvaises associations.

Insécurité policière

✓ à Cogolin, l'augmentation importante du nombre de policiers municipaux et de caméras de surveillance n'a qu'un seul but : faire croire aux Cogolinois qu'ils vivaient auparavant dans l'insécurité et la peur. L'ironie de l'histoire c'est que l'insécurité se situe d'abord dans la majorité municipale : L'adjoint MASSON a en effet été radié de la police municipale de Cannes et condamné en première instance par la justice pour avoir brandi son arme sous le nez d'employés municipaux cannois. Monsieur LANSADE lui garde néanmoins toute sa confiance et lui a même confié la supervision de la police municipale de Cogolin. Pas très rassurant !

✓ par contre l'insécurité, les jeunes des quartiers populaires de Cogolin la côtoie tous les jours. Déjà l'année dernière, ils avaient été expulsés, par la gendarmerie, du Corso Fleuri avec leur banderole qui marquait leur désapprobation de l'élection du maire FN ; depuis, les contrôles routiers au faciès par la police municipale se

multiplient le soir dans la ville. Le « climat d'insécurité », c'est la mairie qui va le créer par sa politique et la mise en scène des rondes de sa police municipale.

✓ au Luc l'adjoint à la sécurité, M. Verrelle, rêve d'ultra sécurité : il a fait mettre en place des caméras de surveillance dans tout le centre ville et a créé un immense local pour la police municipale. Pour cela, il a réquisitionné tout l'ensemble du bâtiment de l'ancienne mairie annexe supprimant un local qui servait notamment aux associations.

✓ comme les caméras ne suffisent pas à la mairie de Cogolin, l'effectif de la police municipale a été renforcé de 66%, il a été décidé d'armer celle-ci et de transformer une ancienne crèche en local pour sa police. Il est aussi prévu une brigade cynophile. En attendant il manque des candélabres dans diverses rues de la commune pour assurer l'éclairage et la sérénité des riverains.

L'histoire et la laïcité

✓ à Cogolin on se fiche bien du respect de la laïcité : le maire aime à répéter qu'il veut promouvoir l'identité chrétienne de Cogolin. Ainsi il affirmait dans le magazine municipal qu'il "compte faire appliquer ces valeurs à Cogolin :... la promotion de l'identité provençale et chrétienne", au nom de la laïcité sûrement

✓ à Cogolin on s'est trouvé un nouveau héros : Maurice BARRES, écrivain nationaliste, va-t-en-guerre, antisémite, antidreyfusard, et qui reprochait à Émile ZOLA, en raison de ses origines italiennes, d'être un mauvais français ! Il a donc été question pour honorer BARRES d'abord en lui donnant le nom d'une place. Le Maire recula devant la polémique suscitée, mais ne lâche pas prise ; il veut prochainement lui donner le nom d'un parking.

✓ toujours au sujet de l'histoire, quant au débarquement en Provence des Alliés lors de la deuxième guerre mondiale, la mairie de Cogolin n'a vu que des soldats américains. A Cogolin, il n'y avait aucune trace de « l'armée d'Afrique » lors du défilé commémoratif du 15 Août 2014. Par contre, la célébration débuta par une messe en présence du maire et des porte-drapeaux.

✓ le 16 mai 2015, David Rachline inaugure à Fréjus une stèle "à la gloire de tous ceux qui sont tombés pour que vive l'Algérie française". Cette tournure de phrase équivoque lui permet de rendre hommage à l'OAS et au un passé colonialiste cher aux troupes d'extrême-droite.

Copinage, clientélisme

✓ à Cogolin on est jamais si bien servi que par soi même : les indemnités de représentation du maire ont été augmentées de 15% dès sa prise de fonction... et le maire s'est de plus octroyé une enveloppe pour "frais de représentation" d'un montant de 1250 € mensuels. Il y a quelques mois le maire a annulé cette décision et a décidé de déclarer ces dépenses en «frais réels» auprès des impôts.

✓ au Luc en Provence on se sert aussi soi même : les indemnités des élus du Front National ont augmenté de 13105,40 € en 2014

✓ le maire de Cogolin a recruté l'ancien responsable du groupe fasciste « les Identitaires » comme « conseiller en communication » dont il disait partager les valeurs. Devant le tollé général, ce conseiller très spécial fut remercié aussi discrètement qu'il avait été embauché.

✓ le 1er conseil municipal de Cogolin a été filmé pour la somme de 500 € par la société "Stream on fire" proche du FN

✓ à Cogolin on aime les copains, qui reçoivent des cadeaux *comme ce vieux bateau et sa remorque, appartenant au parc municipal, donnés à des employés municipaux. Cette donation fut annulée par le préfet* . Comme cette commerçante de Ramatuelle qui s'est vu accorder la concession d'une parcelle sur la plage des Marines. La « transparence » des attributions tant vantée par le FN est décidément bien opaque à Cogolin.

✓ les copains à Cogolin on les aime, tellement qu'on va les chercher très loin, comme Monsieur SMADJA. Cet ami, issu du clan BALKANY, maire de Levallois, a été à la direction de la SEMAREP, qui a grandement contribué au bétonnage de cette ville. Le maire de Cogolin l'a engagé comme « conseiller en urbanisme » pour

s'occuper du terrain du Yotel en bord de mer. Peu lui importe que ce soit une zone inondable, Monsieur LANSADE veut faire construire pour « faire du pognon » et sans doute réaliser son rêve illusoire de concurrencer St Tropez et Ste Maxime.

✓ au Luc l'ancien chef de cabinet de Philippe de La Grange, licencié après 9 mois de service fait campagne pour les élections départementales dans le canton de la Seyne-Nord, il en est élu conseiller départemental.

✓ au Luc toujours, la directrice générale des services, recrutée d'abord par le nouveau maire FN d'Hayance, fait campagne pour les élections départementales dans le canton de St Cyr, pendant son arrêt maladie. Rappelons que le FN fustige les profiteurs du "système" !

✓ le maire de Fréjus a recruté comme Directeur Général des Services (DGS) un ancien de Levallois (comme à Cogolin). Philippe Lottiaux a été de 2001 à 2011 DGS de Patrick Balkany, maire UMP de Levallois et condamné 1997 pour prise illégale d'intérêts et mis en examen pour corruption passive et blanchiment de fraude fiscale.

✓ à Fréjus toujours, David Rachline a fait appel aux services de la "Financières des Territoires", société créée le 21 mars 2014 à la veille des élections municipales pour réaliser un audit de la ville... son président et unique associé, Clément Brieda, est un proche du FN puisqu'il a contribué à la construction du programme économique du parti. Sa société n'a ni bureaux, ni coordonnées de contact mis à part une boîte au lettre à Paris, un gage de sérieux peut être... !

La politique antisociale des mairies FN

✓ à Cogolin c'est d'abord la subvention de l'office du tourisme, qui fut amputé de sa partie culturelle, entraînant quatre licenciements. Pour créer un nouveau parking, le maire veut détruire l'école Chabaut, qui a sans doute le désavantage à ses yeux d'accueillir des enfants de quartiers populaires de la ville.

✓ à Cogolin, loin du discours du FN contre les taxes, la mairie fait passer le tarif des bus scolaires à 75 € pour un enfant dès la rentrée 2015 (gratuit jusqu'ici), et rend payants deux parkings gratuits du centre ville (2 € de l'heure au delà de la 1ère demi heure).

✓ à Cogolin l'austérité se met aussi en place. Loin des discours pour fustiger le "système UMPS" sur l'austérité, la mairie de Cogolin pour équilibrer son budget,

ampute le budget du CCAS de 80000 € (baisse de 46%). Dans le Cogolin de Monsieur LANSADE mieux ne vaut pas être pauvre et il est préférable de s'inscrire au club de tennis dont la subvention a été fortement augmentée.

✓ à Fréjus, Rachline au prétexte d'assainir les dépenses publiques a baissé les subventions des centres sociaux de Villeuneuve, de l'Agachon et de la Gabelle (baissent de 53 à 62 %). La directrice du centre de Villeneuve s'en est émue dans la presse, inquiète du devenir de sa structure. Rachline a fermé le centre de Villeuneuve. Pas question de critiquer sa politique !

✓ à Fréjus toujours, les subventions pour les bus scolaires et les cantines ont baissé de 20%

Politique budgétaire

✓ à Cogolin, pendant que l'austérité s'installe pour les plus démunis, les projets faramineux pour le terrain du Yotel vont endetter la ville (loin du discours du FN contre les dettes municipales)

✓ le budget alloué aux associations de Cogolin a baissé de 290000 € entre 2014 et 2015 (-35%)

✓ au Luc en Provence la masse salariale a augmenté de plus de 442 497,80 € en 2014, essentiellement due au recrutement partisan effectué par la municipalité FN (voir copinage, clientélisme).

✓ la mairie du Luc a commandité un audit sur les finances de la ville... mais la population n'est pas autorisée à le consulter. Les élus d'opposition ne peuvent le consulter qu'à condition de ne pas en divulguer le contenu, eu égard

aux droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent (sic !). Il s'agit pour le moins d'une drôle d'application de la transparence de la vie publique et de la démocratie prônée par la FN ! Ainsi tous les problèmes découleraient d'une gestion antérieure dont personne ne sait rien...

✓ au Luc toujours, pour soi disant faire face aux problèmes financiers de la ville, la mairie dénonce le contrat avec la SAGEP (Société d'Aménagement et de GEstion Publique) pour un coût approximatif fixé entre 200.000 € et 1.000.000 €

✓ à Fréjus, sur le budget 2015 il a été voté une suppression de 20% de la dotation aux écoles, la suppression des classes transplantées, des classes découvertes...

Le parti... le FN...

✓ suite à la démission du maire du Luc, Philippe De La Grange (pour raison de maladie... mais des rumeurs font état également de tensions internes), Madame Zirelli est élue à sa place. Dans une interview dans le journal municipal elle rapporte que son équipe est soudée, or il y a déjà 5 démissions et un conseiller municipal a quitté le groupe FN pour se positionner en «Indépendant».

✓ au Luc donc, après de multiples démissions de conseillers municipaux, il ne reste plus qu'une réserve de 3 personnes en cas de nouveaux départs. Soudée l'équipe ! A Brignoles, il ne reste plus que 3 élus FN sur les 6 au moment des élections, un élu de Vidauban a lui aussi démissionné... le Canard Enchaîné dans son édition du 28 octobre 2015 recensait que sur les 170 élus FN du département du Var, 15% ont claqué la porte du FN.

✓ pour gagner en popularité elle diminue ses indemnités de 15%, mais son premier document à la population pour expliquer ses orientations est un tract du FN avec un bulletin d'adhésion. Maire "au service de la population" mais avant tout membre du FN.

✓ le maire de Fréjus, membre d'un parti qui fustige les cumulards, a très vite été élu au Sénat, ou on ne le voit guère... d'ailleurs sur la liste des 27 candidats varois du FN pour les élections régionales, il y a 19 cumulards ayant déjà un mandat municipal (70 % de la liste) dont les maires de Cogolin, Le Luc et Fréjus.

✓ la tête de liste aux dernières élections municipales à Sanary a été condamné en novembre 2015, à 2000 € d'amendes et

3000 € avec sursis, pour "faux et usage de faux", "obtention frauduleuse de documents administratifs" et "inscription indue sur une liste électorale". Deux retraitées de 87 et 102 ans s'étaient retrouvées sur la liste "Sanary Bleu Marine" sans en avoir exprimé l'intention, ni donné leur accord.

✓ à la Seyne sur mer les différends entre élus FN se règlent devant la justice pour diffamation d'un côté, menaces de mort de l'autre. Un élu claqué la porte d'un parti dont il avait déjà été exclu 3 fois selon le secrétaire départemental du FN.

✓ le secrétaire départemental du FN, Frédéric Boccaletti, fondateur de la librairie d'extrême-droite Anthinéa (en hommage à l'ouvrage de Charles Maurras) a été condamné en 2000 à six mois de prison ferme pour violence en réunion avec arme.

✓ le parti veut se débarrasser de son fondateur encombrant, mais le maire de Fréjus disait toutefois "*Le fait qu'il ait pris du recul pour les régionales est déjà une sanction. Jean-Marie Le Pen n'est pas un militant lambda, il a droit à une considération différente*". *On le vire parce que contrairement aux autres membres du FN, il continue à dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas dans son parti. Et cela gêne les plans de conquêtes du pouvoir de sa fille...*

La vie associative, la culture, le sport

✓ au Luc, le festival de musique électronique «Amnezik festival» a été supprimé pour “raison de sécurité”. Sa programmation en période estivale était soi disant dangereuse. Pour calmer le jeu l'ancien maire du Luc, Philippe De La Grange, avait promis de réaliser cette rencontre musicale, adressée aux jeunes, dans une période moins soumise aux incendies. Le festival s'est délocalisé à Marseille.

✓ au Luc les associations sportives sont mises sous tutelle de la mairie avec des restrictions sur la mise à disposition des lieux sportifs quantifiée horairement. Le stade municipal “Pasteur” est menacé de disparaître alors qu'il s'agit d'un lieu historique pour les lucois.

✓ au Luc la vision de la culture ressemble à un vaste fourre-tout : on y mêle le tourisme, la cyber-base, le comité des fêtes, la bibliothèque. Le musée du timbre est déplacé, c'est la bibliothèque qui prend sa place, de même pour le musée historique... un vrai jeu des chaises musicales sans véritable projet pour la ville.

✓ la mairie de Fréjus a supprimé à partir de janvier 2015 l'abonnement de la médiathèque au journal Libération, et annonçait la suppression du Figaro pour fin avril. Comme en 95 ou il avait déjà fait cela, le FN a toujours autant de mal avec la liberté de la presse et de l'information.

✓ fin juillet 2015, la mairie FN de Fréjus a annoncé vouloir obliger plusieurs artistes bénéficiant de locaux à loyer modéré, à prendre en charge dès la rentrée scolaire, des groupes d'élèves des classes élémentaires dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques). Le maire estime que c'est un juste retour des choses, alors que les artistes, par leur travail font déjà rayonner la ville en matière artistique et lui apportent des retombées touristiques.

✓ le 31 juillet 2015, “La Patrouille de l'Évènement”, association mandatée par la municipalité frontiste organise un concert aux Arènes de Fréjus avec le groupe de rock “La Souris Déglinguée”. Mais la première partie est tenue secrète (sauf dans les milieux nationalistes) car il s'agit du groupe de rock identitaire “In Memoriam”. L'association est dirigée par Minh Tran Long un ancien mercenaire d'extrême-droite proche du GUD (Groupe Union Défense) bien connu pour sa violence. La municipalité n'a rien trouvé à redire à ce concert, dont l'information était largement relayée par les médias du FN.

✓ l'association sportive municipale de la ville de Fréjus a vu son budget baisser de 345000 €.

✓ à Cogolin, le maire a fait pression sur le centre de loisir pour qu'il change son programme d'activité de l'été 2015, dont le thème était “la différence”

Discriminants, racistes, diviseurs, démagogiques, injustes et opaques tels les sont choix politiques des élus du Front National. Le parti n'a pas changé, il est et reste un parti d'extrême-droite.